

Syndicat National de l'E.P.S.
S.N.E.P. Orléans Tours
N° ISSN : 1166 7036
N° CPPAP : 0921 S 05587
Imprimerie Leloup, Villemaineur 45

trimestriel
Prix au numéro :
0,5 euros

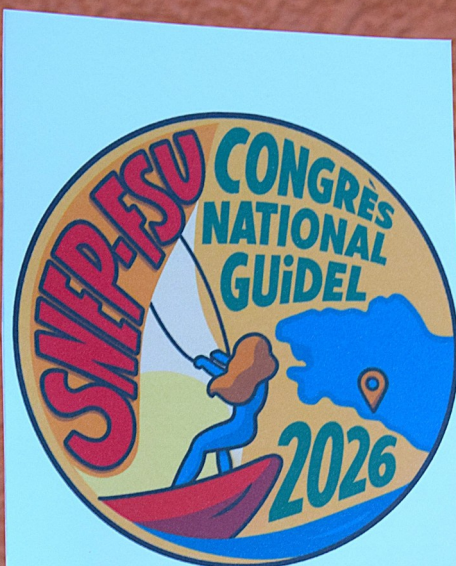
Directeur de Publication :
Rafael RAIGON ARROYO
SNEP-FSU Z8
21 rue des grandes pierres couvertes
28000 Chartres

Déposé le 26 Nov. 2025

CHALETTE PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



***Spécial Congrès
du SNEP fsu***

**Participez
aux débats
et aux votes**

**Mardi 2 décembre :
en grève contre l'austérité !**

La vie démocratique au SNEP-FSU

**Cathy Tessier
Rafael Raigon
Co-secrétaires
académiques**



Tous les trois ans, le SNEP-FSU tient son congrès national, moment démocratique important qui est l'occasion de faire le bilan du travail mené pendant les 3 années écoulées puis de débattre des orientations à venir pour défendre une Éducation Physique et Sportive ambitieuse et émancipatrice, et réaffirmer le rôle fondamental du sport scolaire et du service public de la Jeunesse et des Sports. Le congrès national réunit des délégués de toutes les académies, il se tiendra **du 23 au 27 mars 2026 à Guidel (Morbihan)**.

Dans un 1^{er} temps, chaque syndiqué-e aura l'occasion de s'exprimer en direct, lors des **congrès ou assemblées générales départementales**, puis au **congrès académique**. La participation du plus grand nombre de collègues permet de faire entendre la voix de la profession, de porter des propositions alternatives et de renforcer le rapport de force face aux décisions politiques qui fragilisent l'école, l'EPS et le milieu associatif.

Les congrès sont aussi des moments de rencontres, l'occasion de construire de nouveaux collectifs d'animation de la vie syndicale au travers des débats entre militantes et militants portés par une même exigence : faire vivre une EPS pour toutes et tous, vectrice d'égalité, de culture et de santé, au cœur d'un projet éducatif émancipateur, ainsi qu'un accès aux pratiques sportives et aux activités d'éducation populaire pour chacun-e.

Le **rapport d'activité** dresse le bilan de l'engagement permanent des camarades militant-es pour défendre les droits des collègues dans les instances paritaires, pour être force de proposition face à l'administration, pour être disponibles, écouter et soutenir, pour organiser l'action lorsque nécessaire, mais aussi pour proposer des stages spécifiques à l'EPS et garder un contact régulier avec la profession.

Le **rapport financier** détaille les différentes dépenses et recettes propres au fonctionnement du bureau académique.

Ces trois dernières années, la politique du gouvernement Macron en matière d'éducation nationale, par ses choix libéraux et austéritaires, a pour effet d'accentuer les inégalités sociales, en détériorant encore les conditions d'apprentissage

des élèves et les conditions de travail des enseignant-es : poursuite des réformes très contestées du Bac, de la formation des jeunes au LP, de l'imposition du Pacte, des groupes de niveaux en collège, réforme en cours de la formation des enseignant-es. Que ce soit pour l'EPS ou le Sport, les retombées positives des JO promises ne sont pas venues.

Mais les choix des gouvernements successifs, ce sont aussi l'austérité accrue, la remise en cause des services publics, de la Sécu, des retraites, la baisse du pouvoir d'achat, etc. sans oublier les graves dénis de démocratie concernant les résultats du vote aux élections législatives ou la très forte contestation de la réforme des retraites.

L'impact de cette politique sur les conditions de travail des collègues n'a pas fini d'avoir des conséquences sur notre société, à mettre en relation avec la transformation et l'affaiblissement des services publics.

Les réactions ont été vives à tous moments et la mobilisation tenace pour protester contre la réforme des retraites en est un bel exemple. Aujourd'hui, il nous faut poursuivre les mobilisations, notamment contre les projets de budget de l'Etat et de la Sécu. C'est l'objet de l'action unitaire lancée par CGT, FSU, Solidaires pour le mardi 2 décembre (voir page 3)

Informers, réunir et mobiliser les collègues est une richesse démocratique et une force syndicale que le SNEP-FSU a à cœur de faire vivre à chaque échelon, départemental, académique et national, nous vous attendons nombreuses et nombreux pour rendre dynamiques et représentatifs les prochains échanges dans les congrès départementaux et académiques.

SOMMAIRE :

P. 2 : Edito

P. 3 : Actualité

P. 4 et 5 : Rapport d'activité académique

P. 6 : Rapport financier académique

P. 7 : Texte d'orientation académique

P. 8 : Liste pour bureau académique

P. 8 : Organisation des débats et votes

Actualité

Le 2 décembre toutes et tous mobilisé-es contre l'austérité, pour nos salaires et pensions

Les mobilisations développées depuis le mois de septembre ont permis l'abandon du vol de 2 jours fériés et le décalage de la réforme des retraites, première brèche en vue de son abrogation. Le Premier ministre a aussi été contraint de s'engager à ne pas utiliser le 49-3.

Cependant, le débat parlementaire montre que sans la mobilisation du monde du travail les budgets de l'Etat et de la Sécu auront des conséquences catastrophiques pour les travailleurs et les travailleuses, pour nos services publics et pour l'avenir de notre pays.



Rien n'est encore joué, car le débat budgétaire durera jusqu'à mi-décembre. Pour autant on voit bien que les quelques avancées, les quelques reculs sur certaines annonces initiales risquent bien d'être remises en cause par le Sénat. A l'heure où nous rédigeons cet article, le débat au Sénat n'a pas commencé mais déjà, sa commission des Affaires sociales, examinant le PLFSS a proposé, par exemple, de

revenir sur la suspension de la réforme des retraites et de geler certaines prestations sociales en 2026 (allocations, retraites, etc.) !

Pourtant, les forces sociales qui se revendiquent, comme la FSU et le SNEP, d'une transformation sociale progressiste de la société ont réussi à mettre la question de l'égalité sociale et des richesses accumulées par quelques nantis au cœur du débat public.

Mais si quelques bougés ont été votés par l'Assemblée nationale, aucune réelle mesure de justice fiscale n'a été adoptée. Avec le soutien de l'extrême droite, l'Assemblée nationale a rejeté la taxation du patrimoine des milliardaires (taxe Zucman) et les mesures visant à remettre en cause une partie des 211 milliards d'aides publiques dont bénéficient les entreprises chaque année sans condition ni contrepartie.

Dans le même temps, alors que les bénéfices des entreprises du CAC 40 atteignent des records, le patronat et le gouvernement veulent imposer le gel des pensions et des salaires et multiplient les licenciements.

C'est le moment d'amplifier nos mobilisations pour mettre la pression pour obtenir la justice sociale, fiscale et environnementale dans ces budgets de l'Etat et de la Sécu. Nous voulons enterrer définitivement toutes les régressions contenues dans les projets initiaux, gagner l'abrogation de la réforme des retraites, et obtenir les moyens nécessaires pour nos services publics !

Nous appelons donc l'ensemble des collègues à se mobiliser par la grève et la manifestation le 2 décembre prochain partout en France.



25 novembre 2025 : journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Au travail aussi, il faut des actes et des moyens !

Les violences sexistes et sexuelles au travail ne sont pas une fatalité. Transformer le travail, c'est transformer la société tout entière !

Les violences faites aux femmes au travail sont massives, relèvent des ressorts machistes inhérents à toutes sociétés patriarcales. Ainsi elles touchent les femmes de toutes professions, du secteur privé comme public et de toutes catégories socioprofessionnelles.

Le 22 ou le 25 selon les villes, des actions ont eu lieu contre cette réalité inadmissible.

Notre fédération, le FSU était signataire de l'appel de nombreuses organisations et des militant.es du SNEP-FSU y ont participé.

Rapport d'activité acad.

Ce rapport d'activité couvre la période de janvier 2021 à juin 2025. Comme toujours et quel que soit le gouvernement en place le syndicat a analysé les mesures et projets au seul regard de ses préoccupations syndicales (situation de l'EPS, du sport, de l'école, des services publics, des protections sociales et bien sûr des retombées sur les personnels).

Les différentes réformes imposées (celle du collège, du lycée et du LP) ont déstructuré le système éducatif. Malgré nos luttes, l'EPS s'est vue amoindrie, même si la création d'un enseignement de spécialité au lycée spécifique EPS a vu le jour. En effet, les contenus des programmes ne sont pas à la hauteur des enjeux d'acquisition d'une culture sportive artistique et émancipatrice, l'EPS n'a toujours pas d'épreuve spécifique au brevet des collèges et les évaluations en lycée et LP ne sont plus nationales, mais propres à chaque établissement.

Ces 4 dernières années au niveau académique :

2021

Alors que nous étions dans une crise sanitaire grave et inédite, le SNEP-FSU académique a pris une place importante avec la FSU dans les différents mouvements sociaux dont celui du 26 janvier pour défendre la Fonction Publique d'Education et la journée d'action interprofessionnelle du 4 février pour montrer l'importance des différents services publics.

Le bureau académique a rencontré certain·es collègues du STAPS d'Orléans qui nous ont fait part de grandes difficultés liées à l'augmentation du nombre d'étudiant·es corrélée à la baisse des moyens humains et financiers. Le SNEP-FSU est alors intervenu auprès de la rectrice lors du CTA d'octobre.

Le SNEP-FSU académique a lancé en novembre la semaine de l'EPS qui a permis d'informer parents, élu·es, médias de la nécessité de développer l'EPS à l'école.

Le SNEP-FSU a terminé l'année par la tenue de son congrès national en décembre avec la présence de 7 collègues de l'académie.

2022

Le SNEP-FSU a appelé à participer à de nombreuses mobilisations, notamment le 26 janvier pour le pouvoir d'achat, le 8 mars pour les droits des femmes, le 12 mars pour le climat, le 17 mars pour les salaires et les pensions, le 24 mars pour les retraité·es avec le groupe des 9 et le 29 septembre pour les salaires et une justice sociale et écologique.

Avant les élections législatives, le SNEP-FSU orléans Tours a relayé les campagnes du national pour faire pression afin de renforcer la place de l'EPS à l'école.

Le SNEP-FSU est intervenu en CTA pour contester la suppression de 49 ETP, dont 11 postes d'EPS ; et a permis de réintégrer dans les DHG des LP, les 3 heures d'AS.

Une délégation du SNEP-FSU académique a été reçue le 30 mai par le rectorat pour aborder notamment le problème des transports scolaires (EPS et AS), le peu d'ouverture d'enseignement de spécialité dans l'académie, les installations sportives des futurs lycées (Hanches et Châteauneuf S/Loire), l'affectation des stagiaires mi-temps et temps plein et la spécificité des gestes professionnels en EPS.

Les premières élections professionnelles tous corps confondus ont

eu lieu en décembre avec comme résultat dans notre académie 9 sièges (sur 19) pour la FSU à la CAPA et 6 sièges (sur 10) pour la FSU au CSA (qui remplace le CTA) avec un taux élevé de participation des enseignant·es d'EPS.



Grève et manifestation à Paris 15/03/2024

2023

Le SNEP-FSU académique a été partie prenante du mouvement social contre la réforme des retraites et a combattu au niveau local la mise en place du socle dans les collèges, du pacte, comme moyen de remplacement, dans tous les établissements, la dotation académique pour le second degré encore en baisse (-15 postes en EPS), la réforme du LP et « l'accord cadre » imposé par l'UNSS nationale pour les transports UNSS.

Le SNEP-FSU a organisé en janvier un stage « sécurité-responsabilité » qui a réuni près de 80 collègues.

Le SNEP-FSU académique a participé à la bonne marche des élections internes de l'UNSS.

Le SNEP-FSU académique a relayé, à l'aube des JOP de Paris 2024, la campagne #EPS2024 lancée par le SNEP national en organisant des stages pendant la semaine de l'EPS (20 au 24 novembre) et en faisant signer la pétition « Pour une jeunesse plus sportive, tout commence à l'école ».

2024

Chaque section départementale du SNEP-FSU a participé à la campagne pour les 4h d'EPS, intitulée les « flammes de l'EPS » en écho au parcours de la flamme olympique en composant une petite vidéo mettant en avant le SNEP-FSU et l'EPS.

Une délégation académique (20 collègues) a participé à l'initiative revendicative du 15 mars à Paris organisée par le SNEP-FSU pour mettre en avant nos propositions pour l'EPS (4h d'EPS pour toutes et tous), le sport et le sport scolaire.

Le SNEP-FSU s'est opposé, lors du CSAA, à la nouvelle baisse de la dotation académique pour le second degré (-55 ETP dont 14 en EPS) et à la poursuite du dispositif « 2h de sport en collège » mis en place en 2023, a incité les collègues à participer à la journée de mobilisations du 25 mai contre le « Choc des savoirs » et « pour une autre politique éducative », a lancé auprès des collègues de lycées une enquête équipements et a dénoncé l'absence d'héritage des JOP de Paris pour l'EPS et le sport scolaire.

Le SNEP-FSU a accompagné les collègues dans leurs démarches pour réclamer la deuxième IMP pour la coordination EPS.

2025

Le SNEP-FSU académique a largement relayé la pétition pour dénoncer les dérives managériales et financières de la direction nationale de l'UNSS qui a entraîné la mise à pieds à titre conservatoire de son directeur national et la mise en place d'une nouvelle direction.

Le SNEP-FSU académique a poursuivi auprès de la profession son enquête équipements (Gymnase score) en l'élargissant aux collèges et a rencontré, dans un premier temps, le Conseil Régional.

Une délégation du SNEP-FSU académique a été reçue par le rectorat (SG, DRH et IPR) le 5 mai pour faire état des nouveaux programmes collège, de l'absence d'une épreuve spécifique d'EPS au DNB, des options sportives et des sections sportives scolaires, de l'enseignement de spécialité EPS, du dispositif « 2h de sport au collège », de l'UNSS, de l'enquête « Gymnase score », du manque de piscines, des Rendez-vous de carrière et des appréciations pour la classe exceptionnelle, des fins de carrière, des supports stagiaires et du guide sur les gestes professionnels. Le SNEP-FSU académique a participé à la journée de mobilisation citoyenne du 10 septembre et à l'appel interprofessionnel du 18 septembre.



Stage académique juridique, Cloyes les trois rivières - Janvier 2023

Principaux dossiers où se sont investis les militant-es du SNEP académique :

La défense des personnels :

C'est un gros chapitre du travail du SNEP-FSU académique (réponses individuelles aux collègues, aux équipes pédagogiques, informations régulières via le site, les bulletins ou les fils d'infos, envois de fiches syndicales, stages) qui demande un investissement important des secrétaires académique et départementaux, commissaires paritaires, représentant-es aux commissions de réforme, élus F3SCT... Tout ce travail repose sur des principes clairs : transparence, équité entre collègues, connaissance et suivi des dossiers, pugnacité dans les interventions.

Nous intervenons notamment chaque année pour que tous et toutes les collègues obtiennent leur forfait AS dans leur service. Dans l'académie, la situation des retraité-es est également une préoccupation permanente.

Les postes en EPS :

Là où l'action avec les équipes pédagogiques s'est développée, des postes ont été préservés ou créés. Mais trop d'heures supplémentaires subsistent encore ainsi qu'un nombre croissant de postes à complément de service.

Le métier :

Confronté aux réformes du collège, du lycée et de la voie professionnelle, la réécriture des programmes et l'absence d'évaluation spécifique de l'EPS au DNB, le SNEP-FSU a informé, relancé le débat pédagogique dans notre académie, mais nous n'avons pas réussi à mobiliser autant que nécessaire.

Nous sommes régulièrement intervenus sur les questions du sport scolaire, d'évaluation des personnels, aussi bien auprès des recteurs et rectrices que des IA-IPR-EPS.

Le secteur sport :

C'est un secteur que le bureau académique du SNEP-FSU n'a pas suffisamment pris en compte

La formation :

Le SNEP-FSU académique accompagne dès leur arrivée les stagiaires (accueil, stages, contacts) afin de les aider au mieux à entrer dans le métier. Des moments plus conviviaux sont organisés afin de discuter sans tabous avec eux.

Les stages et réunions diverses :

Dans le souci de répondre aux besoins diversifiés de la profession, pour informer les collègues, débattre et développer l'action, nous avons organisé des réunions diverses, congrès pédagogiques, stages (mutations, TZR, non titulaires, retraites, sécurité responsabilité...). Devant la faiblesse de la formation professionnelle continue, le SNEP-FSU a décidé d'initier des stages, dans chaque département, sur les contenus pédagogiques et didactiques avec comme support une APSA.

Nous avons aussi travaillé à la formation des militant-es en participant à des stages nationaux (corpo, péda, retraites, ...).

Le SNEP académique, le niveau national, le niveau fédéral :

Par la participation de militant-es de l'académie à des réunions nationales (Congrès, CDN, groupes retraités, corpo, pédagogie, équipements, F3SCT...) nous apportons notre pierre à la construction des choix nationaux du SNEP-FSU et nous nous armons pour mieux intervenir dans l'académie.

Le SNEP-FSU prend toute sa place dans l'activité académique de la FSU.

La représentativité incontestable du SNEP-FSU lui donne toute légitimité pour siéger dans toutes les instances officielles où son avis et son vote comptent.

- Le Comité Social d'Administration Académique (CSAA) et le Comité Académique de l'Éducation Nationale (CAEN)
- La Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de travail Académique (F3SCTA)
- Les Conseils Médicaux Départementaux
- Le Conseil Régional UNSS
- Les Commissions Administratives Paritaires Académiques (CAPA)

Pour conclure :

Ce rapport d'activité doit permettre de juger de l'activité du bureau académique, mais surtout de réfléchir, lors des congrès départementaux et académique, à des propositions, pour rendre le SNEP-FSU encore plus efficace.

Il faut analyser collectivement les situations auxquelles nous sommes confrontées et ne pas déléguer nos capacités de protestation et d'action aux seul-es responsables syndicaux. Nous devons réfléchir à comment faire mieux participer les syndiqué-es à l'activité syndicale et comment augmenter le taux de syndicalisation.

RAPPORT FINANCIER

NOMBRE Adhérents

2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
314	296	309	307	299

Recettes

Bilan exercice au 1/09/
Cotisations reçues des adhérents.
Cotisations reçues des départements
cotisations reçues d'académies
Dons, autres

2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
9 469,74 €	9 853,78 €	10 862,63 €	10 719,48 €	9 988,72 €
22 834,76 €	24 390,08 €	23 838,36 €	25 812,85 €	27 309,94 €
9 330,00 €	7 350,00 €	9 390,00 €	10 170,00 €	9 000,00 €
517,12 €				
21,20 €	2 473,43 €	50,00 €	1 337,30 €	332,40 €
42 172,82 €	44 067,29 €	44 140,99 €	48 039,63 €	46 631,06 €

Total recettes

Dépenses

Cotisations

cotisations reversées aux départements
cotisations autres

23 214,88 €	24 390,08 €	23 838,40 €	25 812,85 €	24 951,01 €
20,00 €		168,00 €		396,00 €

Activités

Bulletin
Frais de déplacement
Frais de réception - Convivialité

3 364,82 €	2 953,14 €	3 113,95 €	4 253,79 €	4 549,00 €
2 136,40 €	4 663,25 €	4 378,36 €	6 751,52 €	5 182,30 €
76,27 €		99,95 €	73,23 €	241,11 €

Fonctionnement

Fournitures de Bureau
Location immo ou materiel
Action matériel syndicalisation
Matériel informatique
Téléphone - Internet
Dons
Affranchissements timbres
Frais bancaires

433,58 €	569,64 €	154,29 €	194,33 €	450,40 €
801,10 €	99,00 €			
687,44 €				
150,00 €		54,95 €		
527,72 €	235,90 €	366,44 €	221,44 €	113,12 €
		1 000,00 €	500,00 €	300,00 €
834,83 €	221,80 €	172,58 €	173,06 €	568,57 €
72,00 €	71,85 €	74,59 €	70,69 €	115,68 €

Total dépenses

32 319,04 €	33 204,66 €	33 421,51 €	38 050,91 €	36 867,19 €
--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

Bilan d'exercice au 31/08

9 853,78 €	10 862,63 €	10 719,48 €	9 988,72 €	9 763,87 €
-------------------	--------------------	--------------------	-------------------	-------------------

Pour mieux comprendre le tableau :

Les recettes des cotisations sont versées par l'académie aux départements. Ceux-ci reversent à l'académie la part académique (30€ par cotisation) et le national récupère la part nationale sur les comptes départementaux.

La ligne dons en recette correspond soit à des reversement du national (argent avancé par l'académie pour les déplacements au congrès national d'Ajaccio par ex), soit à une aide des départements aux frais académiques.

La ligne dons en dépense correspond à des dons du SNEP Académique au national, soit à une aide à un département en difficulté.

Analyse et Bilan :

On constate une légère baisse des adhérents mais le montant des cotisations se maintient (âge des adhérents et hausse des cotisations). Le coût du bulletin augmente car

imprimerie et Poste ont augmenté leurs tarifs. Certaines académies envoient les bulletins en virtuel. Peut être à y réfléchir.

Le coût des déplacements a augmenté car il avait été décidé de rembourser mieux les membres actifs du bureau acad et en 2025 nous avons remboursé un peu les collègues adhérents lors du déplacement stage mutation, ce qui n'était pas le cas avant (810,65 euros remboursés).

Le reste des dépenses ne représente pas beaucoup sur le global et varie selon les années (par exemple achat de cartouches d'encre qui fait plus de trois ans et donc qui n'est pas récurrent).

Perspective: peut être mettre le bulletin acad en virtuel et utiliser l'argent récupéré pour offrir des stages de formation aux adhérents (juridique, sur des APSA, Corpo...).

Mais la meilleure façon d'avoir des finances saines pour faire face aux dépenses du syndicat, c'est d'avoir plus de syndiqué.es !

TEXTE D'ORIENTATION ACADÉMIQUE

Le SNEP-FSU est le seul syndicat représentatif des enseignant·es d'EPS, qui défend au quotidien les collègues, le métier, la discipline, le service public d'éducation, sur la base des revendications élaborées par les syndiqué·es. Il syndique et défend aussi les professeur·es de sport, leurs missions et un véritable service public du sport.

Nous rassembler, encore plus nombreux·ses, débattre, construire ensemble nos revendications, nous mobiliser pour réussir à imposer le maintien et le développement d'un métier où il fait bon vivre, d'une profession où nous serons concepteur·es, d'une société solidaire sont les fondements de l'ambition du SNEP-FSU académique. Cela nécessite de traiter aussi bien les domaines spécifiques (Éducation, EPS, Sport...) que généraux (Services Publics, retraite, santé...).

Pour une meilleure reconnaissance des personnels

C'est agir pour le respect et le développement de nos droits statutaires et aussi intervenir pour :

- La revalorisation des traitements, l'amélioration des conditions de travail, la lutte contre les inégalités et VSST.
- L'équité et la transparence dans la gestion des personnels.
- L'intégration des non titulaires.
- La déconnexion entre évaluation professionnelle et progression de carrière.
- L'élargissement de l'accès au corps des agrégé·es sur des critères négociés .
- L'accès à la hors classe pour tous·tes avant la retraite et d'un maximum de collègues à la classe exceptionnelle.
- L'amélioration des conditions de travail des TZR.
- L'aménagement des fins de carrière, le retour à une CPA (cessation progressive d'activité) améliorée.
- Les missions et conditions de travail des personnels du ministère chargé des sports.

Des ambitions pour l'EPS, le sport scolaire, le sport, l'école

Pour une EPS « discipline à part entière » dans un système éducatif rénové, il nous faut :

- Agir pour les postes, les horaires, les effectifs, les conditions de travail, les installations, le sport scolaire, la formation initiale et continue, les contenus et examens.
- Agir contre les inégalités sociales et de genre, concernant la pratique sportive des élèves.
- Mener l'action pour que l'EPS soit ancrée sur l'appropriation de contenus exigeants dans les APSA, facteurs incontournables de la lutte contre les inégalités dans l'accès à la culture. Continuer la réflexion sur les programmes pour qu'ils correspondent mieux aux souhaits de la profession et aux besoins des élèves
- Agir pour que les acquisitions et progrès dans les contenus disciplinaires soient pris en compte aux examens et notamment au DNB.
- Renforcer l'enseignement obligatoire (4h d'EPS pour

tou.t.e.s), préserver et étendre les options EP et l'enseignement de spécialité.

- Participer à l'action avec les autres syndicats, les parents, pour un service public d'éducation transformé, modernisé et démocratique
- Agir pour un sport démocratisé, élément de la culture, dégagé des logiques marchandes.

Participer au renforcement du fédéralisme pour une société plus solidaire, égalitaire et juste

- Pour une revalorisation des salaires par augmentation du point d'indice et l'augmentation des pensions.
- Pour des budgets à la hauteur des besoins sociaux.
- Pour la défense de tous les services publics
- Pour une protection sociale solidaire assurant une couverture totale de qualité pour chacun (santé, retraite...).
- Pour le retour à la retraite à 60 ans et contre tout nouveau recul pour les retraites.
- Pour l'emploi et l'insertion professionnelle.
- Contre toutes les formes d'exclusion, de marginalisation.
- Contre le développement de la xénophobie et des théories d'extrême droite.

Essayer de développer une activité syndicale au plus près des collègues

- Informer, réunir, faire débattre la profession (bulletins et courriels réguliers, réunions, stages syndicaux).
- Élaborer collectivement des revendications unifiantes n'opposant pas les collègues entre eux.
- Aider les collègues à intervenir dès l'établissement.
- Organiser la mobilisation de la profession, chaque fois que nécessaire.
- Rechercher des alliances (autres syndicats, parents, mouvement sportif et associatif...).
- Nous engager toujours mieux dans l'animation syndicale d'une FSU dynamique, pluraliste et indépendante, porteuse de rénovation du syndicalisme.

Pour être plus efficace : renforcer encore le SNEP-FSU

Avec près de 300 syndiqué·es dans l'académie, c'est presque une collègue sur 4 qui est syndiqué·e. Rares sont les professions aussi syndiqué·es, mais cela reste insuffisant eu égard aux enjeux et nous souhaitons rassembler encore plus de collègues.

**Ces axes sont et demeureront des soucis permanents du bureau académique.
Pour une efficacité plus grande
au service de tous.
C'est notre ambition !**

Liste présentée par le bureau sortant

Cette liste, conduite par Catherine TESSIER et Rafael RAIGON ARROYO, co-secrétaires académiques sortant.es, est présentée par ordre alphabétique

AGOUTIN Soline (responsable site)
Clg Hubert Fillay, Bracieux 41

AGRAFEUIL Valérie (co-S2 du 37)
Clg Jules Romains St Avertin 37

BARDIN Béatrice
Retraitée 18, ex secrétaire académique

BELLESOEUR Karine (S2 du 45 et responsable corpo)
Lyc Pothier, Orléans 45

BOISSE Gil
Lyc Ronsard, Vendôme 41

BREJAUD Jean-Baptiste
Clg Rosa Parks, Châteauroux 36

CHABROL Serge
Retraité 45, ex secrétaire général du SNEP-FSU

CHAFIOL Christine (secteur retraite)
Retraitée 37

DECHAUD Philippe
Lyc Benjamin Franklin, Orléans 45

DELSARD Aurélie (secteur agriculture + T3 et T2 du 18)
Lyc agricole, Le Subdray 18

FLORENT François (co-S2 et T2 du 37)
Clg André Bauchant Château Renault 37

FONGARNAND Sébastien (co-S2 du 37)
Clg Georges Brassens, Evreux 27

LEMAIRE Guillaume (S2 du 36)
LP Chateaufort, Argenton sur Creuse 36

MOURGUES Pascal (T2 du 41)
LP Sonia Delaunay, Blois 41

NOUAILLE Joëlle
Retraitée 41

RAIGON ARROYO Rafael (S2 du 28 et co-S3)
Lyc Fulbert Chartres 28

SERINET Carole (T2 du 28)
Clg Hélène Boucher, Chartres 28

TESSIER Catherine (S2 du 41 et co-S3)
Clg Robert Lasneau, Vendôme 41

(S2 et S3 = secrétaire départemental.e et secrétaire académique)
(T2 et T3 = trésorier.e départemental.e et trésorier.e académique)

Préparation du Congrès national

Participez aux débats et au vote

Qui peut voter ?

Toutes et tous les syndiqué-e-s à jour de leur cotisation le jour du dépouillement fixé par chaque département.
[Si vous n'êtes pas à jour de votre cotisation, vous pouvez joindre votre (vos) chèque(s) dans l'enveloppe de vote]

Comment voter ?

Le bulletin national « spécial congrès » de fin novembre contient les textes nationaux (rapports d'activité et financier nationaux, textes d'orientations et listes pour le Conseil national, textes des modifications statutaires).
Ce bulletin académique contient les textes et la liste unitaire du niveau académique.
Un bulletin (ou un courrier) départemental vous fera (ou vous a déjà fait) parvenir textes et liste(s) pour le bureau départemental.

Ce sont les sections départementales qui organisent le vote.

Votre section départementale va donc vous envoyer le matériel de vote avec bulletin de vote et enveloppes.
Le scrutin et donc le bulletin de vote porte sur les trois votes (national, académique et départemental). Une fois rempli, ce bulletin doit être glissé dans l'enveloppe vierge, elle-même placée dans l'enveloppe de vote. Celle-ci doit, au dos, porter vos nom et prénom, votre établissement et être signée.

La section départementale vous indiquera où envoyer votre vote. Vous pouvez aussi donner mandat à un-e militant-e qui déposera votre vote à la section de vote.

Où et quand débattre ?

Chaque département organisera en décembre une **réunion préparatoire au congrès** ou chaque syndiqué-e peut venir s'informer, débattre, donner son avis.

Le congrès académique se tiendra le jeudi 5 février 2026 à Blois (41).

Nous vous invitons à venir nombreux-ses participer à cette journée de réflexion sur l'actualité, de préparation du congrès national.

La convocation pour obtenir une autorisation d'absence pour le congrès académique sera disponible auprès des responsables départementaux du SNEP ou auprès du secrétaire académique :

s3-orleans@snepfusu.net

Le congrès national se tiendra en mars 2026 à Guidel (Morbihan).

